

CHAMPIONNAT DE LA GUADELOUPE DE VTT 2018



DIMANCHE 1er Mai 2018
Lieu : Section Belle Plaine
97139 LES ABYMES

Dossier de présentation

PREAMBULE :

Le championnat de la Guadeloupe de VTT est un passage obligatoire pour les compétiteurs qui souhaitent marquer de leur empreinte les annales de ce sport dans notre département.

Cette année encore nous vous promettons un spectacle à la hauteur de vos attentes sur un nouveau circuit qui révélera le Vététiste le plus en forme du moment.

PRESENTATION :

Certains ténors tels que Patrice JUMET, le multiple champion de la discipline, n'ont pas participé à la grande fête en 2017. Gageons qu'ils auront à cœur de « remettre les pendules à l'heure » afin de prouver qu'ils peuvent encore concourir et tenir la dragée haute aux jeunes loups.

Le championnat est ouvert aux catégories de cadets à masters régulièrement inscrit auprès du Comité Régional de Cyclisme de Guadeloupe.

LES CATEGORIES :

➤ HOMMES :

- CADET (15-16 ans) nés (2002-2003)
- JUNIOR (17-18 ans) nés (2000-2001)
- ESPOIR (19-22 ans) nés (1996-1999) *
- SENIOR (19 et +) nés 1999 ou avant
- MASTER 1- 2 (30 - 39 ans) nés (1979-1988)
- MASTER 3- 4 (40 ans et +) nés (1978 ou avant)
- MASTER 5 (50 ans et +) nés (1968 ou avant)

*** un espoir est un senior de moins de 23 ans, en cas de victoire d'un espoir, seul
Le titre senior sera attribué.**

➤ FEMININES :

- CADETTE (15-16ans) nées (2002-2003)
- JUNIOR DAME (17-18 ans) nées (2000-2001) *
- DAME (19 - 29 ans) nées (1999-1989)
- MASTER DAME (30 et +) nées (1988 et avant)

*** S'il y a moins de 3 juniors dames, elles pourront courir pour le titre Dame**

**INSCRIPTIONS : Au secrétariat du Comité Régional de Cyclisme de la Guadeloupe –
Dernier délai Jeudi 26 Avril 2018 à 12h00 – Gratuit.**

**La liste doit être donnée dans l'ordre souhaité pour la mise en grille
Tel : 0590 38 26 80 / 0690 59 11 25**

Email : cyclisme@crcg.fr

LES CHAMPIONS 2017 :

CADET:

- Champion 2017: STANISLAS Thomas (USL)

JUNIOR:

- Champion 2017 : DAMAS Anthony (ex : VCP REVEIL+)

ESPOIR :

- Champion 2017 : CHALUS Thémar : (ASSF)

SENIOR :

Champion 2017 : JEAN-JACQUES Kenny : (TEAM CCD)

MASTER 30 :

Champion 2017 : CHOMEREAU-LAMOTTE Cédric : (ASSF)

MASTER 40+ :

Champion 2017 : BEAUCAIRE Patrick : (ASSF)

LES CHAMPIONNES 2017

- CADETTE :

Championne 2017 : MANNE Clarisse : (ASSF)

- DAME :

Championne 2017 : CORVO Soraya : (TEAM CCD)

- MASTER DAME:

Championne 2017: ALVARADE Juliana: (AS.VTT D'OR)

LE REGLEMENT Championnat de la Guadeloupe VTT-XCO

Le championnat est ouvert à tout licencié FFC de la catégorie cadet(te) aux catégories Masters.

Les titres ne seront décernés qu'aux licenciés du comité régional de cyclisme de la Guadeloupe (CRCG), de nationalité française et pour les catégories ayant au moins 3 Coureurs chez les femmes et 5 chez les hommes au départ. (date limite d'inscription le 26 Avril 2018 au secrétariat du CRCG).

Par ailleurs,

- le règlement général FFC du cyclisme sera appliqué, ainsi que le règlement de la discipline VTT cross-country XCO:

<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/03/Titre-01-Organisation-generale-du-sport-cycliste-2018-1.pdf>

<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/03/Titre-04-VTT-MARS-2018.pdf>

- le règlement championnats de France 2018

<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/03/REGLEMENT-VTT-CHAMPIONNATS-DE-FRANCE-XCO-2017.pdf>

2) Règlement Trophée régional relais par équipe

À l'image du championnat relais par équipe, le Comité Régional de cyclisme organise Pour les écoles de vélo « le trophée régional relais des jeunes vététistes » « TRRJV »

- Composition : équipe de club avec 3 pupilles, 3 benjamins et 3 minimes, avec au Moins une fille parmi les 9. Pour permettre à un maximum d'enfants de participer, les ententes de 2 clubs maximum seront acceptées. Exceptionnellement une catégorie incomplète peut être complétée par un enfant de catégorie inférieure.

- Par ailleurs le règlement de l'épreuve de relais par équipe du TFJV 2016 sera appliqué.

<http://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/03/REGLEMENT-TFJV-2016.pdf?c14d3e>

Tout pilote s'engageant sur ces deux épreuves, certifie avoir lu le présent règlement et les Règlement associé.

**Pour la sécurité des pilotes, chaque club devra mettre à disposition de l'organisation :
2 signaleurs munis de chasuble, sifflé et drapeau.**

A fin de permettre aux pilotes de découvrir le circuit du championnat de vtt 2018, le circuit sera ouvert le Samedi 28 Avril 2018 de 14h00 à 17h00 et uniquement ce jour.

Remerciements à la ville des ABYMES
L'exploitation BYOLAND
L'exploitation VIEILLOT

